



Bourse en actuariat de La Fondation Assomption Vie

Afin d'encourager les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick à poursuivre une carrière en actuariat, Assomption Vie a voulu créer cette bourse destinée à un étudiant ou une étudiante inscrit(e) aux études en actuariat.

Montant : - 1 500 \$ (non renouvelable) et une journée de stage d'observation en actuariat chez Assomption Vie avec possibilité de recrutement futur

Critères :

- Être francophone (préféablement) de la province du Nouveau-Brunswick et poursuivre ses études en actuariat dans une université canadienne
- Démontrer une moyenne cumulative d'au moins 85 % en 12^e année du secondaire, ou 3,5 dans ses études postsecondaires, selon le cas
- Faire preuve de leadership
- Soumettre une lettre de référence d'au moins un enseignant/professeur

Pour obtenir un formulaire de demande de bourse et soumettre votre candidature avant le 31 octobre de l'année courante, veuillez visiter le site

Web : www.fondationassomption.ca